

PARACHAT

BEHA'ALOTEKHA

6 JUIN 2015  
19 SIVAN 5775

883

« JE FIXE CONSTAMMENT MES REGARDS  
SUR D. »

« Je lui parle face à face, dans une claire apparition et sans énigmes ; c'est l'image de D. même qu'il contemple. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moché ? » (Bemidbar 12, 8)

Le verset dit que Moché contemplait l'image de D. Or ceci est très surprenant : comment peut-il voir l'image de D. s'il n'a pas de corps ni d'aspect ?

En réalité, cette phrase n'est pas à comprendre au sens simple mais au sens figuré. Cela signifie qu'en Moché était enraciné le sentiment intérieur et profond correspondant à « Je fixe constamment mes regards sur D. », au point que le verset le considère comme ayant vu vraiment l'image de Hachem.

Moché ressentait la présence de D. en tout lieu, selon le verset « Toute la terre est remplie de Sa majesté. » Plus quelqu'un renforce ce sentiment constant de la présence de D., plus il s'élève dans la crainte du Ciel et devient un véritable ben Torah, puisque toute sa vie tourne autour de l'idée qu'il vit en Sa présence. De la sorte, il veille à donner à son existence un caractère halakhique et toranique afin de procurer du plaisir à son Créateur.

Il y a quelque temps, est décédé le gaon tsadik rabbi Raphaël Israël, de Sarcelles. Il était mon maître et nous avons étudié ensemble, quand j'avais seize ans, les lois de la che'hita et des bêtes interdites à la consommation, et nous restions alors éveillés jusque très tard dans la nuit pour comprendre avec profondeur tout le sujet des excroissances et des adhérences. Le rav était un bon ami à moi, un proche, qui était toujours à l'écoute.

Rabbi Raphaël a été accablé de terribles souffrances pendant vingt ans, et je suis convaincu que maintenant qu'il a été appelé au tribunal céleste, il voit vraiment l'image de D. et s'abrite sous les ailes de Sa Chekhina. En effet, durant toute sa vie, il n'a cessé de renforcer dans son cœur le sentiment de la présence constante de D., c'est pourquoi il va de soi qu'il se trouve à présent dans le monde de vérité, profite du rayonnement de la présence divine, et réalise littéralement le verset « c'est l'image de D. même qu'il contemple ».

Je me souviens que souvent, mon père s'adressait à moi en arabe sur un ton qui lui était propre et me disait « Ne crains-tu pas D. ? » Et effectivement, il y a lieu de procéder à un examen de conscience minutieux pour vérifier si nous Le craignons et ressentons Son image nous accompagner partout, ou si au contraire nous avons peur des choses matérielles et des futilités de ce monde. Par exemple, il est courant qu'un homme appréhende d'arriver en retard chez lui à cause de la réaction de sa femme, mais il n'est pas empli de crainte en arrivant en retard à la prière. Malheureusement, dans notre génération, seuls quelques hommes exceptionnels sont véritablement emplis de crainte divine et appréhendent constamment de commettre des fautes susceptibles d'éveiller le courroux de leur Créateur.

La guemara raconte (Mo'ed Katan 21b) que lorsque les fils de Rabbi Akiva sont décédés, tous le peuple est venu leur rendre un dernier hommage.

Rabbi David Pinto Chlita

Après l'enterrement, Rabbi Akiva a demandé qu'on lui apporte un banc. Il est monté dessus et a déclaré : « Je sais que tout ceux qui sont venus accompagner mes fils à leur dernière demeure l'a fait par respect pour moi, car je suis grand en Torah. On n'aurait pas pu dire que vous l'avez fait par respect pour moi à cause de ma sagesse ou de ma richesse. En effet, les hommes intelligents et riches ne manquent pas dans la génération, et vous ne vous seriez certainement pas déplacés pour une telle raison. Il semble donc que vous soyez venus uniquement par honneur pour ma grandeur en Torah. » Grandeur qu'il avait méritée et transmise à la collectivité.

Il faut comprendre pourquoi Rabbi 'Akiva a demandé justement un banc, et n'a pas choisi de monter sur une table ou une chaise. Que symbolise le banc ?

Le banc représente en fait la maison d'étude, car il étudie dessus. C'est donc la raison pour laquelle Rabbi Akiva a demandé qu'on lui apporte un banc de la maison d'étude, afin que celui-ci témoigne des efforts fournis par le Tanna pour l'étude de la Torah. Je sais que de nombreux tsaddikim ont été enterrés dans un cercueil fait par le bois du banc et de la table sur laquelle ils étudiaient la Torah, afin que ce bois vienne témoigner devant le tribunal céleste de l'investissement qu'ils ont fourni pour la Torah durant leur vie.

Evidemment, Rabbi Akiva était très humble, c'est pourquoi il ne s'est pas attribué tout cet honneur. Même s'il était digne de ce respect, son humilité ne lui a pas permis d'éprouver un tel sentiment, car il vivait en permanence le verset « Je fixe constamment mes regards sur D. », qui provient du fait que « c'est l'image de D. même qu'il contemple ». Il a donc tout attribué au mérite de la Torah. Dans cet esprit, j'ai lu dans des livres de kabbala (Cha'ar Haguilgoulim, Introduction 36) que Rabbi Akiva était la réincarnation de Moché, symbole de modestie. C'est donc de là qu'il a puisé la force de dire que tous ceux qui étaient venus accompagner son fils l'avaient fait par honneur pour son fils, et non pour lui-même. Moché, qui se démarquait par sa vertu d'humilité, avait tiré quant à lui cette qualité de D., qui représente la modestie, car durant toute sa vie il a contemplé l'image de D. C'est donc ainsi qu'il a mérité de se conduire avec humilité.

Il est dit que lors du don de la Torah, les bnei Israël « virent les voix » (Chemot 20, 14) : ils se trouvaient à un niveau si élevé et si puissant qu'ils n'étaient plus limités par les sens physiques, et étaient capables de voir des voix. Cela ressemble à un homme qui a plusieurs enfants et dont l'un d'eux se met soudainement à pleurer en pleine nuit. Il est clair qu'il reconnaîtra ses pleurs et saura de quel enfant il s'agit. En revanche, personne n'est capable d'identifier le bruit de sa voiture parmi d'autres, car c'est une chose matérielle dépourvue de vie.

Il y a une leçon de morale à tirer d'ici : lorsqu'un homme est lié à la Torah de D. et veille à se conduire dans toutes ses voies conformément aux mitsvot, il deviendra apte, par la force de la Torah, à identifier les voix qui proviennent d'En-Haut comme s'il contemplait réellement l'image de D.



## HILLOULOT

- 20 Sivan Rabbi Haïm Bellaïche
- 25 Sivan Rabbi Chimone Sofer
- 22 Sivan Rabbi Yehochoua Serero
- 24 Sivan Rabbi Chlomo Alalouf
- 25 Sivan Rabbi Chimone Ben Gamliel

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de  
Rabbi David Pinto Chlita32, rue du Plateau  
75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40  
Fax: +331 42 06 00 3320 bis, rue des Mûriers  
69100 Villeurbanne -  
FranceTel.: +334 78 03 89 14  
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

All. 21:31\* 21:07\* 20:56\*

Fin 22:55 22:25 22:09

\*L'on allumera selon sa communauté

La fête de Pessa'h, durant laquelle nous sommes sortis d'Égypte, nous a laissé la mission importante du travail des midot. Sept semaines pendant lesquelles chacun de nous affine et épure ses midot, apprend à se montrer indulgent, à ne pas rester sur ses positions, à céder sans arrêt, et ainsi à valoriser son prochain et à se conduire avec respect envers autrui.

Le gaon Rabbi Eliezer Paltsinsky écrit :

« C'est une bonne coutume de dire chaque soir du omer : "Que Ta volonté soit de réparer ce que j'ai abîmé dans les sephirots et leurs fondements." Les disciples du Ari, qui avaient l'habitude de dire ce texte en connaissance des profondeurs de l'âme et des racines des midot, percevaient chaque petite atteinte portée à la vie humaine...

Je m'efforce chaque année d'atteindre un quelconque niveau de compréhension, et quand je suis arrivé à la vingt-deuxième sephira, à savoir "la bonté dans l'éternité", j'ai pensé à ce que m'avait raconté une fois un avrek de Jérusalem, que le 'Hazon Ich appréciait beaucoup. Quand les membres de sa famille élargie ont eu connaissance de ce proche lien, ils se sont mis à poser sans cesse des questions au Rav par son intermédiaire.

Une fois, l'avrek a demandé au Rav s'il fallait vraiment continuer à agir ainsi, vu que cela lui faisait perdre du temps d'étude. Le 'Hazon Ich lui a répondu en ces termes :

"Que dis-tu là ? Lorsque quelqu'un fait du 'hessed, son âme s'élève, et il comprend mieux la Torah." Alors j'ai pensé que celui qui n'accomplit pas ce 'hessed, même s'il s'adonne à étudier les profondeurs de la Torah orale, ce qui correspond au concept "éternité", son âme reste défaillante au niveau de la "bonté", et il y a lieu de prier pour que ce qui a été endommagé soit réparé. »

### En quoi suis-je coupable ?

Le gaon Rabbi Israël Salanter a élevé à sa véritable place le travail qui concerne les relations entre un homme et son prochain. Il a fait naître une nouvelle vision, et a ancré chez les gens une conception approfondie de la halakha également en ce qui concerne les midot, et les mitsvot relatives aux rapports humains.

De nombreux faits sont relatés sur ce travail effectué par Rabbi Israël, à savoir mettre au niveau approprié les relations entre un homme et son prochain. Nous nous concentrerons sur un point : il a innové le concept d'intérêt personnel. Il existe un intérêt personnel qui est ce qu'il y a de plus dangereux. Plus la mitsva est grande, plus on doit s'assurer qu'elle ne se transforme pas en transgression.

A ce sujet, Rabbi Israël a donné plusieurs exemples : quelqu'un se lève pour aller aux seli'hot au milieu de la nuit ou au lever du jour, et il fait parfois tellement de bruit qu'il réveille toute la maison ou les voisins de l'immeuble, dont des gens malades et des bébés. Ensuite, si en arrivant à la synagogue il s'aperçoit que quelqu'un a pris sa place, il l'humilie en public. Mais tout lui est permis puisqu'il s'est levé aux seli'hot...

Il a lui-même raconté qu'une fois, alors qu'il était en chemin pour prier « Kol Nidré », il a rencontré un homme empreint de crainte divine, qui avait les larmes aux yeux et dont le visage reflétait la crainte du jour du jugement. Rabbi Israël lui a demandé l'heure, mais l'homme n'a pas répondu tant il était saisi de crainte. Le Rav a alors pensé : en quoi suis-je coupable s'il a peur du jour du jugement ? Il se doit de répondre calmement à ma question !

De même, alors qu'il priait à Roch Hachana, il a vu un de ses disciples prier avec ferveur et enthousiasme en face de la porte d'entrée de la synagogue. Il s'est approché et lui a dit à voix haute : « Voleur ! Tu bloques l'entrée de la pièce, qui est pleine de fidèles, et leur voles ainsi de l'air... »

Le gaon Rabbi Eliahou Lopian a raconté avoir une fois entendu de Rabbi Naftali Amsterdam l'histoire suivante : ayant remarqué que Rabbi Israël ne respectait pas son emploi du temps habituel, il l'a questionné à ce sujet. Le Rav lui a répondu que sa femme avait ramené chez eux une

servante veuve. Or s'il se levait tôt le matin comme à son habitude et sortait de chez lui, cela contraindrait la veuve à se réveiller aussi pour aller fermer la porte de l'intérieur. Il craignait donc de transgresser l'interdit « N'humiliez jamais la veuve ni l'orphelin. »

Et Rabbi Israël ajouta : « Que penses-tu, Naftali ? Que je la licencie et fasse en sorte qu'elle s'en aille de chez moi ? Il en ressortirait qu'il est interdit de faire entrer une veuve ou un orphelin dans une maison juive de peur qu'ils ne te fassent souffrir. Mais comment est-il possible de dire une chose pareille ? »

### Tolérance et patience

« Grâce à la patience, on obtient l'objet de son désir, plus qu'avec toute la violence du monde. »

(Iguerot Rabbi 'Haïm de Volojine)

## La haftara de la Semaine

Le rapport avec la paracha : la haftara mentionne la menorah et les lumières que Zekharia a vues, ce qui est en lien avec l'ordre énoncé dans la paracha concernant l'allumage des lampes vis-à-vis de la face du candélabre.

### « Exulte et réjouis-toi, fille de Sion ! Car voici, J'arrive pour résider au milieu de toi, dit Hachem. » (2, 14)

Il y a lieu d'expliquer ce verset selon le Zohar sur le verset « Elle est tombée, elle ne se relèvera plus » : l'idée est qu'elle ne pourra pas se relever d'elle-même, comme c'était le cas pour les autres exils, mais c'est Hachem Lui-même, en quelque sorte, qui viendra la relever. Et c'est un très grand honneur.

C'est le sens du verset : « Exulte » - pour la délivrance elle-même - « réjouis-toi » - pour l'honneur - « car voici, J'arrive » - pour te relever, et tu ne te relèveras pas toute seule comme dans les autres exils.

(« Tsavaré Chalal »)

### « Que toute créature fasse silence devant Hachem, lorsqu'Il surgira de Sa demeure sainte ! » (2, 17)

Les gouverneurs du monde ressemblent à un groupe de voleurs qui se sont introduits dans une maison et ont commencé à tout démolir et renverser. Puis soudain, l'un d'eux pousse un cri perçant : « Le maître de maison s'est réveillé ! »

De même, dans le monde à venir aussi, on entendra parmi les gouverneurs déchaînés une voix s'écrier : « Que toute créature fasse silence devant Hachem, lorsqu'Il surgira de Sa demeure sainte ! »

(« Misguéret Hacha'ar »)

### « Puis il me fit voir le grand-prêtre Yéhochoua debout devant l'ange de Hachem ; le Satan se tenait à sa droite pour l'accuser. » (3, 1)

Nous pouvons expliquer ce verset par allusion, en nous appuyant sur les propos de nos maîtres dans le Talmud (Sanhédrin 93a) : « Les tsaddikim sont plus grands que les anges du service. »

En effet, les anges n'ont pas de mauvais penchant qui les incite à commettre des fautes. Par contre, ce n'est pas le cas des tsaddikim, qui ont un yetser hara et qui le surmontent. C'est pourquoi ils ont une plus grande valeur.

C'est le sens du verset « Puis, il me fit voir le grand-prêtre Yéhochoua debout devant l'ange de Hachem » : Yéhochoua se tenait au niveau précédant celui de l'ange, car « le Satan se tenait à sa droite pour l'accuser », c'est-à-dire que le Satan, à savoir le mauvais penchant, cherchait à le faire fauter et il l'a malgré tout surmonté. C'est pourquoi il est plus important que l'ange et se tient à l'échelon supérieur.

(« Torat Haparacha »)

### Un regard pur pour une vie pure

Un jour, un de mes élèves que j'ai eu le mérite de ramener à la Torah s'est fiancé. Mais la jeune fille qu'il avait demandée en mariage était encore éloignée de la Torah et des mitsvot et ne correspondait pas du tout à son niveau spirituel.

En voyant cela, j'ai dit à mon élève que d'après moi, le mariage ne pourrait pas réussir, car la fiancée ne respectait pas la Torah et les mitsvot et n'était pas emplie de crainte du Ciel. Par expérience, un grand fossé spirituel entre les membres d'un couple n'engendre en général que des frictions et des désaccords.

« Voilà mon conseil, lui ai-je dit : envoie ta fiancée dans un séminaire pour qu'elle goûte pendant quelques jours à la douce saveur de la Torah. Ensuite, nous réfléchirons à nouveau pour voir si elle te convient. »

J'ai par ailleurs conclu avec mon disciple que sa fiancée viendrait chez moi pendant deux Chabbatot. Je pourrais ainsi mieux la cerner et vérifier si elle était disposée à opérer des changements dans sa vie, et si elle souhaitait réellement se rapprocher de la pratique.

Lors du premier Chabbat, les repas se sont déroulés comme d'habitude avec beaucoup de joie. J'ai fait le kidouch, nous avons chanté les chants de Chabbat, j'ai même dansé un peu avec les enfants comme il est de coutume chez nous, et nous avons prononcé des paroles de Torah.

Nous avons veillé à mettre la fiancée à l'aise, et en même temps, j'essayais de voir à qui j'avais affaire.

Soudain j'ai remarqué du coin de l'œil une étincelle dans ses yeux et j'ai vu que des larmes coulaient sur sa joue, alors qu'elle soupirait en disant : « Que la Torah est belle ! »

Son émotion ne cessait de croître pendant le repas, et elle a fini par me demander : « Rav, est-ce cela le judaïsme ? J'ai toujours pensé qu'un Rav doit être sévère et strict pour accomplir minutieusement les mitsvot. Je croyais qu'un Rav ne savait pas chanter, et que même chez lui il se comportait avec ses enfants avec fermeté. Pourtant je vois que ce n'est pas le cas chez vous ! »

Voilà ce que j'ai répondu à cette jeune fille : « Quand je sors de chez moi, je me conduis comme un Rav, de manière respectable. En effet, je représente l'honneur de la Torah, et c'est elle que je m'attache à diffuser. Mais à la maison, je suis avant tout un père, et un père doit être tendre et bon envers ses enfants pour leur transmettre l'amour de la Torah et des mitsvot. Cela aussi, avec mesure et au moment qui convient. En revanche, pour les besoins de leur éducation j'agis avec fermeté : alors je ne suis plus seulement un père, mais également un éducateur. »

A la fin du repas, la fiancée a déclaré qu'elle priait Hachem de lui pardonner tous les péchés qu'elle avait commis par inadvertance, par manque de compréhension de leur gravité. Puis à la sortie du Chabbat, elle est immédiatement allée se changer pour revêtir des habits pudiques, dignes d'une fille juive.

La sainteté du Chabbat, ainsi que tout ce que la jeune fille a vu lors de ce jour sur la manière dont une famille juive vit le Chabbat avec joie, bonheur et sérénité, ont éveillé sa flamme jusqu'à ce qu'elle ait le mérite de se rapprocher de D. et de Sa Torah.

En fin de compte, mon cher élève s'est marié avec cette jeune fille, après sa techouva, et ils ont eu le mérite de fonder un foyer fidèle à la Torah au sein du peuple d'Israël.

Une convertie, Madame Sarah Agopian, ainsi que son mari, de Grenoble, ont découvert par eux-mêmes la lumière de la Torah et le judaïsme. Ils ont parcouru ensemble et avec sincérité le chemin pour s'approcher de la religion et entrer sous les ailes de la Chekhina. Leurs efforts ont porté des fruits : ayant constaté que leurs intentions étaient pures et sincères, les rabbanim les ont convertis conformément à la loi de Moché et d'Israël.

Quelques mois avant de mourir du cancer, duquel elle a souffert pendant la dernière année de sa vie, Sarah s'est rendue, accompagnée de son mari, sur la tombe de Rabbi 'Haïm dans le cadre d'un voyage organisé.

Au cimetière, entre les rangées de tombes, elle est tombée et s'est coupé le pied très profondément. Le sang n'arrêtait pas de couler, et un morceau de chair s'est presque détaché, comme s'il allait tomber. Elle s'est mise à pleurer tout en s'écriant près de la tombe : « Est-ce pour cela que je me suis déplacée de France, jusqu'à la tombe du tsaddik ? »

Quand elle s'est un peu calmée, elle a couvert la blessure de son pied et s'est sentie immédiatement très apaisée. Elle a eu l'impression que quelqu'un lui touchait le pied, puis le sang a soudainement cessé de couler et le morceau de chair qui s'était presque détaché est revenu à sa place. C'est ainsi qu'elle a pu rentrer en France en bonne santé.

Cette scène était vraiment miraculeuse : un miracle manifeste dont de nombreuses personnes, qui s'étaient rendues à la hiloula, ont été témoins. A cette occasion, le Nom de D. a été sanctifié publiquement.

Quelques semaines plus tard, Sarah a quitté ce monde, en méritant que le Rav prononce son éloge funèbre : il a évoqué sa grande piété ainsi que son amour pour D. et le dévouement dont elle a fait preuve jusqu'à son dernier jour.

Il a également raconté : « Ce couple est venu chez moi presque chaque semaine pendant plusieurs années. Puis une fois, je leur ai demandé : "Etes-vous en processus de conversion ?" Ils m'ont répondu qu'ils accomplissaient pratiquement toutes les mitsvot mais qu'ils ne s'étaient pas convertis, car ils craignaient qu'on ne les accepte pas en tant que juifs.

Alors je les ai assurés qu'ils n'avaient rien à craindre, et par la suite ils ont suivi un processus de conversion selon la halakha. »

Afin de décrire l'abnégation de la défunte, il a ajouté : « Je me souviens qu'en l'an 1994 (5754), Sarah passait son premier Pessa'h après la conversion, et elle souffrait déjà de la terrible maladie dont elle ne s'est pas relevée. Elle était vraiment entre la vie et la mort, et elle a prié Hachem de toutes ses forces de lui donner le courage de manger un kazayit de matsa afin de pouvoir accomplir cette mitsva en tant que juive.

Elle était incapable de manger tant elle souffrait, mais avec le peu d'énergie qui lui restait, elle s'est efforcée de consommer un kazayit de matsa. Alors elle a remarqué que la bougie qu'elle avait allumée pour la fête était tombée sur le sol près de son lit.

C'était pour elle un signe que sa prière avait été acceptée et qu'avant l'extinction de la bougie qu'était son âme, Hachem lui avait accordé le mérite d'accomplir l'importante mitsva de consommer la matsa le soir du séder.

## Garde ta Langue

### Par allusion

Même si l'on ne mentionne pas le nom de l'individu concerné, mais qu'on y fait allusion et que l'interlocuteur comprend de qui il s'agit, c'est interdit. Et même si l'histoire n'est pas en elle-même une critique, mais qu'elle peut causer du tort, et que telle est l'intention de celui qui raconte, c'est interdit.

### « De peur qu'il n'y ait une catastrophe parmi les enfants d'Israël, si ceux-ci s'approchent des choses saintes. » (8, 19)

Dans le livre « Chalom Ohalekha », il est écrit que ce verset fait allusion à l'enseignement de nos Sages selon lequel l'ange de la mort ne peut frapper celui qui étudie la Torah, comme il est rapporté dans la guemara (Chabbat 30a). Par exemple, David ne cessait d'étudier la Torah et n'était donc pas accessible par l'ange de la mort. Alors celui-ci est allé s'appuyer sur un cèdre, l'a cassé, et David est sorti voir ce qui se passait. Il a trébuché sur les escaliers, est tombé, et c'est ainsi que son âme lui a été reprise.

Il est dit dans la guemara (Makot 10a) que les paroles de Torah protègent de l'ange de la mort. Elle raconte que Rav 'Hisda étudiait la Torah, et l'ange de la mort ne pouvait pas l'atteindre, car il n'interrompait pas son étude. Il s'est alors appuyé sur un cèdre, l'a cassé, et le Rav s'est interrompu, permettant ainsi à l'ange de la mort de le vaincre.

C'est le sens du verset « de peur qu'il n'y ait une catastrophe parmi les enfants d'Israël, si ceux-ci s'approchent des choses saintes » : quand ils s'approcheront des choses saintes, à savoir la Torah, pour l'étudier et s'en imprégner, aucune catastrophe ne les atteindra.

### « Parle à Aharon et dis-lui : "Quand tu feras monter les lampes" » (8, 2).

Quand Aharon a assisté à l'inauguration par les princes, il s'est affligé de ne pas avoir été avec eux. Le Saint béni soit-Il lui a alors déclaré : « Ta part est plus grande que la leur ! Car c'est toi qui allumeras et entretiendras les lumières. »

Rabbi David Cohen, Roch Yéchiva de 'Hevron, s'interroge : quelle est la valeur particulière de l'allumage ? Celui-ci est valable même s'il est effectué par un homme ordinaire (pas spécialement un cohen) !

Il répond selon l'explication du Da'at Zekenim MiBa'alei HaTossefot (parachat Terouma 25, 6) au sujet de l'huile pour le luminaire : il est d'usage d'allumer la lumière aux rois avant qu'ils n'entrent dans leur palais. Même s'ils n'ont pas réellement besoin de cette lumière, c'est là une marque d'honneur envers eux.

Le Da'at Zekenim explique que l'allumage de la menorah n'est pas une règle entrant dans le cadre du service du Sanctuaire, mais sert essentiellement à le préparer à la résidence de la présence divine. S'il en est ainsi, l'allumage correspond vraiment à une inauguration. En effet, on allume chaque jour une bougie avant que le roi n'entre.

C'est dans ce sens que Hachem a consolé Aharon en lui donnant justement la mitsva d'allumer les lumières : l'inauguration par les princes a eu lieu une seule fois, tandis que l'inauguration effectuée par Aharon se renouvellera chaque jour lorsqu'il préparera le Sanctuaire pour que la Chekhina puisse y résider.

### « Ainsi fit Aharon : c'est vis-à-vis de la face du candélabre qu'il en disposa les lampes » (8, 3).

Rachi précise que ce verset vient faire l'éloge d'Aharon, qui n'a rien changé à l'ordre reçu. Mais le gaon Rabbi Avigdor Neventsals se demande en quoi c'est un éloge : aurions-nous imaginé qu'Aharon s'écarte de l'ordre divin ?

Il répond selon le Sifri, qui déduit du mot « en disposa » (hé'éla, littéralement "fit monter"), que Aharon lui a fait une marche, c'est pourquoi les Sages ont dit que se trouvait devant la menorah une pierre avec trois marches sur lesquelles le cohen montait pour entretenir les lumières.

Aharon était grand de taille et n'avait pas besoin de cette marche. C'est donc en cela que réside son éloge : il n'avait pas l'obligation de placer cette pierre. Il l'a fait seulement parce que la menorah était plus haute que la taille normale d'un homme, même si pour sa part, il n'en avait pas l'utilité. Malgré tout, il montait dessus afin que dans les générations suivantes, on entretienne les lumières en montant sur la marche.

### « Selon que la nuée prolongeait sa station sur le Sanctuaire, les bnei Israël restaient campés » (9, 22).

Le verset vient faire l'éloge des bnei Israël, car même si la nuée prolongeait sa station pendant un an, ils restaient campés de leur propre volonté. « Puis quand elle se retirait », même si elle restait sur place seulement du soir jusqu'au matin, ils partaient aussi de leur propre volonté.

Le texte compare les deux situations : leur volonté de partir quand la nuée restait sur place seulement une nuit, et leur volonté de partir au bout d'un an, car ils souhaitaient bien entendu partir. Le texte compare aussi leur volonté de partir après un an, et le voyage après une seule nuit de campement, car ils ne s'étaient pas encore lassés de leur arrêt, qui était si bref.

Le verset poursuit en donnant la raison suivante : « A la voix de Hachem », c'est-à-dire qu'ils n'aspiraient à accomplir que la parole divine. C'est le sens de « gardant ainsi l'observance de Hachem » : ils attendaient la même durée que D. avant de prendre la route. - Rabbi 'Haïm ben Attar

## A la lumière de la Paracha

### La menorah, symbole de l'unité et de l'amitié

« C'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes éclaireront. » (Bemidbar 8, 2)

L'auteur de « Chiourei Mitsva » s'interroge sur ce verset.

Pourquoi est-il dit : « C'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière » ? La menorah était pourtant composée d'une lampe centrale, à laquelle étaient rattachées trois branches de chaque côté. De la sorte, le verset aurait dû dire « c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les six lampes doivent projeter la lumière », car la lampe centrale ne fait pas partie du compte.

On peut également se demander pourquoi la menorah ne comportait pas douze branches, parallèlement aux douze tribus. En effet, elle fait allusion à l'unité du peuple d'Israël, et il n'y a pas de plus grand symbole à cela que les douze tribus, les tribus de Hachem, selon la charte d'Israël.

En réalité, on peut répondre aux deux questions en même temps. Hormis la lampe centrale, chaque branche de la menorah correspondait à deux tribus. En effet, Léa a enfanté trois « paires » d'enfants, et trois branches y font référence. Ra'hel a enfanté une « paire » d'enfants, parallèlement à une branche. De même, chacune des servantes a eu deux enfants, et a donc droit à une branche de la menorah. Il en ressort que des quatre femmes de Ya'akov, sont nées six « paires » d'enfants, et à chacune d'entre elles correspond une branche de la menorah.

Selon ce que nous venons de dire, nous déduisons que la tribu de Lévi possède aussi une part de branche, en tant que fils de Léa, ainsi que la branche centrale, qui équivaut entièrement à la tribu de Lévi. Ainsi, une branche et demie de la menorah lui appartient, et c'est ce que D. a dit à Aharon : « Ta part est plus grande que la leur. »

Il est écrit : « C'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes éclaireront », car toutes les tribus s'éclairaient les unes les autres et chacune illuminait l'autre grâce à l'unité qui régnait entre elles. C'est pourquoi même la branche centrale, qui correspond à la tribu de Lévi, recevait la lumière des tribus et les éclairait en retour, de sorte que leur unité atteignait sa plénitude.

Ajoutons, sur le mode de l'allusion :

Si l'on prend la première et la dernière lettre du mot « menorah », on obtient les lettres « mem-hé », dont la valeur numérique est identique à celle du mot « adam », faisant référence au premier homme. La lettre qui reste est le « vav » (valeur numérique égale à six), allusion à Adam, créé le sixième jour. Quant au mot « ner » (bougie), il fait allusion au verset (Proverbe 20, 27) : « L'âme de l'homme est une lampe (ner) de Hachem. »

Voici donc la signification du terme « menorah » : Adam, créé le sixième jour, contenait toutes les âmes du peuple d'Israël destinées à naître au fil des générations (cf. Emek Hamélekh 5, 43). Ceci vient nous enseigner l'importance de l'unité et des liens d'amitié au sein du peuple juif, car ils constituent l'âme du premier homme.